



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la 35^e Conférence régionale
des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de
l'Association parlementaire du Commonwealth**

**Section canadienne de l'Association parlementaire du
Commonwealth (APC)**

Port-d'Espagne, Trinité-et-Tobago

Du 23 au 31 juillet 2010

Rapport

Thème : « La modernisation des parlements des Caraïbes : forger notre identité »

La République de Trinité-et-Tobago était bien heureuse d'accueillir la 35^e Conférence régionale des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC). Étaient présents quatre-vingt-dix-huit (98) délégués, femmes parlementaires, jeunes parlementaires, observateurs et conjoints provenant de treize (13) des dix-huit (18) sections de l'APC, à savoir Anguilla, Antigua-et-Barbuda, la Barbade, les Bermudes, les îles Caïmans, la Dominique, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque, le Montserrat, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago et les îles Vierges britanniques. Les assemblées législatives de la Barbade, des îles Britanniques, de la région de la Méditerranée, du Canada, de la Dominique et de Tobago ont délégué des observateurs à la Conférence.

La 35^e Conférence régionale a marqué le retour du Parlement jeunesse régional et la tenue de la 3^e Conférence des femmes parlementaires. Des rapports distincts ont été produits pour ces deux événements.

Le président par intérim de la République, Son Excellence M. Timothy Hamel-Smith, a inauguré la Conférence.

Le thème, « **La modernisation des parlements des Caraïbes : forger notre identité** », a suscité de vives discussions sur les sujets suivants :

- Le Parlement, un organisme indépendant – séparation du pouvoir exécutif du gouvernement.
- L'amélioration de nos démocraties par une réforme constitutionnelle : un mandat à durée déterminée pour le premier ministre.
- Que faire pour rendre les parlements plus accessibles et interactifs pour les citoyens?
- Paver la voie au leadership innovateur au sein du régime parlementaire.
- Mesures efficaces pour assurer la responsabilisation et la transparence des gouvernements : des pratiques exemplaires dans les petits parlements.
- Les parlements régionaux peuvent-ils contribuer à régler notre problème commun de criminalité et de violence chez les jeunes?
- L'optimisation des comités dans les petits parlements : est-ce possible?

Ces sujets ont été jugés pertinents pour favoriser l'avancement de la démocratie parlementaire et le développement des parlements dans toute la région. Au cours des séances plénières, les délégués ont dressé une liste de recommandations à l'intention des parlements.

Après chaque journée de discussions, les participants étaient conviés à des réceptions et à des dîners. La Conférence s'est terminée par une visite bucolique de l'île voisine, Tobago, organisée par l'assemblée législative de Tobago.

Le présent rapport contient le texte des discours prononcés lors de la cérémonie d'ouverture ainsi que les recommandations et suggestions formulées lors des séances plénières.

**Mot de bienvenue de
L'honorable Wade Mark, député
Président de la Chambre des représentants**

Son Excellence Monsieur Timothy Hamel-Smith, Président par intérim de la République de Trinité-et-Tobago; Monsieur le juge en chef Ivor Archie et Madame Archie; Mesdames et Messieurs les ministres du Cabinet; distingués membres du corps diplomatique; Madame la sénatrice Lyndira Oudit, vice-présidente du Sénat; Mesdames et Messieurs les représentants régionaux des Caraïbes, des Amériques et de la région de l'Atlantique; honorable Dancia Penn, présidente de la Section régionale des Femmes parlementaires du Commonwealth; distingués membres des parlements des Caraïbes, des Amériques et de la région de l'Atlantique; Mesdames et Messieurs les délégués, les observateurs et les invités de marque; Mesdames et Messieurs, BONJOUR.

Je suis très heureux de vous accueillir à l'ouverture de la 35^e Conférence régionale des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth. C'est en effet un honneur pour Trinité-et-Tobago d'accueillir le secrétariat régional de l'APC et de pouvoir ainsi faciliter au cours des prochains jours les discussions sur des sujets d'extrême importance pour les parlementaires des Caraïbes. Je suis également heureux de constater l'intérêt que manifestent les observateurs internationaux venus assister à la Conférence.

Le thème de la conférence est « **La modernisation des parlements des Caraïbes : forger notre identité** ».

La modernisation est devenue l'un des mots **à la mode** du siècle dernier, au moment où les pays cherchaient à se tenir au courant des dernières percées technologiques et scientifiques et révolutionnaient les méthodes permettant de faciliter la croissance et le développement. Souvent, pour des institutions comme les parlements, les changements sont plus lents, mais ils finissent par se produire. Toutefois, comme le montre le thème de la Conférence régionale de cette année, il est temps d'étudier sérieusement les changements à apporter à nos parlements.

La mondialisation et la promotion de la bonne gouvernance ont incité de nombreux parlements à se lancer dans la modernisation. Ce virage peut prendre de nombreuses formes et il ne se limite pas au simple développement des technologies de l'information et des communications. Il comprend également d'autres méthodes pour améliorer et renforcer le fonctionnement du parlement. De plus, la modernisation englobe l'amélioration de l'administration, de l'institution, des procédures et même des édifices. Toutes ces mesures ont pour but d'améliorer les interactions avec les citoyens et la façon dont les membres des parlements les représentent.

Pour que les parlements conservent un rôle pertinent dans un monde en constante évolution, il faut trouver des moyens innovateurs de continuer à répondre aux attentes de la population. À la Chambre et dans les comités de Trinité-et-Tobago, l'utilisation

massive du multimédia et des technologies de radiodiffusion et de l'information permet d'améliorer les communications entre le Parlement et le peuple.

Au cours des prochains jours, les délégués engageront des discussions sur différents aspects de la modernisation du Parlement, notamment sur les questions suivantes :

- **Le Parlement, un organisme indépendant**
- **Un Parlement plus accessible et plus interactif pour les électeurs**
- **L'amélioration de nos démocraties par une réforme constitutionnelle**
- **L'amélioration de la transparence et de la responsabilisation**

De plus, le Parlement jeunesse régional tiendra un débat le mercredi 28 juillet 2010 dans la Chambre rouge du Parlement. Ce débat portera sur « **l'établissement de services nationaux spécialisés dans la criminalité chez les jeunes au sein des divers ministères responsables de la sécurité nationale dans la région** ». Je suis persuadé que les jeunes de notre région sauront faire entendre leur voix et défendre leurs opinions.

Cette Conférence régionale constitue une autre occasion de rencontrer des parlementaires et d'autres personnes d'expérience qui, ensemble, sont tout à fait en mesure de nous aider à trouver des solutions viables aux nombreux problèmes auxquels se heurtent les petits parlements.

J'invite donc tous les délégués et les autres personnes présentes à participer pleinement aux discussions et à contribuer significativement au développement de notre région.

Merci et que Dieu nous bénisse toutes et tous.

**Discours de l'honorable Kamla Persad-Bissessar, députée
prononcé par l'honorable Nan Rudrawatee Gosein-Ramgoolam, sénatrice
ministre de l'Administration publique**

Son Excellence Monsieur Timothy Hamel Smith, Président par intérim de la République de Trinité-et-Tobago,

Monsieur le juge Ivor Archie, juge en chef de Trinité-et-Tobago,

Honorable Wade Mark, député, Président de la Chambre et président de la Conférence,

Mesdames et Messieurs les ministres du Cabinet,

Distingués membres du corps diplomatique,

Honorable sénatrice Lyndira Oudit, vice-présidente du Sénat et coprésidente de la Section trinitadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth,

Monsieur le chef de l'opposition,

Distingués membres du Sénat et membres de la Chambre des représentants,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative de Tobago,

Distingués représentants régionaux,

Honorable Dancia Penn, présidente de la section régionale des Femmes parlementaires du Commonwealth,

Distingués délégués et observateurs,

Président de l'Inter Religious Organisation et Madame Mohammed,

Madame la secrétaire régionale,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs les membres des médias,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour. Au nom du gouvernement et du peuple de Trinité-et-Tobago, je suis très heureuse de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue sur notre île, vous, distingués participants à la 35^e Conférence régionale des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth. Je suis particulièrement fière de vous accueillir ce matin à titre de collègue parlementaire et de première ministre de Trinité-et-Tobago. Je suis également extrêmement heureuse de voir qu'après 18 ans, Trinité-et-Tobago accueille encore une fois la Conférence, à une époque où les femmes et les jeunes apportent une contribution inestimable à l'évolution de la démocratie dans notre région.

Hier, j'ai eu l'honneur de m'adresser à mes collègues, les Femmes parlementaires du Commonwealth, lors de leur troisième conférence régionale. Comme je leur disais, chacun d'entre nous, à titre de représentant de la population, a accepté une grande responsabilité. Nos électeurs nous ont accordé un mandat, celui de mener nos États vers la prospérité économique, de gouverner nos pays avec transparence et responsabilité, et de favoriser le développement humain et social. De plus en plus, Mesdames et Messieurs, nos citoyens exigent également, et avec raison, de profiter de la liberté d'expression et de participer davantage au processus démocratique.

Aujourd'hui, les électeurs de Trinidad-et-Tobago se rendent aux urnes afin de choisir leurs représentants municipaux pour les trois prochaines années. Ces représentants, qui œuvrent au cœur de nos communautés, sont bien placés pour évaluer les besoins du peuple et nous en faire part, à nous les parlementaires, qui sommes investis de la confiance de la population.

En effet, ce sont nous, les parlementaires, qui ensemble établissons des lois, surveillons l'État et représentons le peuple; nous devons veiller à ce que le parlement devienne plus accessible aux citoyens. Il revient à chaque parlement et à chaque parlementaire de trouver des stratégies créatives pour renforcer le régime parlementaire afin de garantir une bonne gouvernance pour le bien-être de tous les citoyens. Mesdames et Messieurs, on ne saurait trop insister sur le fait que nous devrions être tenus responsables de nos actions et encore plus de notre inaction.

Nos gouvernements doivent faire face à un ralentissement économique mondial, aux changements climatiques et à une hausse de la criminalité, éradiquer la pauvreté, fournir des logements et des soins de santé convenables et adapter l'éducation aux

réalités du XXI^e siècle. Nous ne devons jamais oublier que les gens nous ont fait confiance. Ils veulent des solutions, pas des excuses. Ils veulent des résultats rapides et ils veulent pouvoir donner leur opinion sur les décisions qui les toucheront.

À titre de parlementaires, nous devons élaborer et mettre en œuvre des politiques et des lois efficaces pour résoudre ces problèmes et d'autres, et ainsi améliorer le sort de toute la population. Nous comprenons que les parlements ne gouvernent pas. Toutefois, ce sont eux qui **surveillent** le gouvernement, qui est lui-même formé à partir du Parlement. Ainsi, Mesdames et Messieurs, alors que nous nous apprêtons à « moderniser les parlements des Caraïbes », j'espère que nous acceptons tous qu'il nous faut faire de nos parlements les meilleurs instruments possible pour garantir une gouvernance attentive, responsable et transparente et un processus législatif fondé sur la représentation.

Toutefois, alors que nous cherchons à moderniser et à renforcer les parlements, il ne faut pas oublier de reconnaître et de respecter la séparation des pouvoirs. Selon les Principes de Latimer House, auxquels nous souscrivons tous, le parlement, l'exécutif et le judiciaire remplissent des rôles distincts pour garantir la primauté du droit, la promotion et la protection des droits fondamentaux et l'établissement d'une bonne gouvernance fondée sur les critères les plus rigoureux en matière d'honnêteté, de probité et de responsabilité.

Ces Principes prévoient également une conduite transparente de toutes les affaires publiques, l'indépendance et la responsabilité de l'appareil judiciaire, une réelle surveillance du gouvernement par le truchement de divers organismes, la participation de la société civile et, probablement l'élément le plus important pour nous aujourd'hui, la nécessité de mettre en place des procédures parlementaires qui permettent vraiment de veiller à ce que l'exécutif rende des comptes au Parlement.

Mesdames et Messieurs, le gouvernement de Trinité-et-Tobago comprend bien qu'il faut établir des mécanismes solides pour surveiller les gouvernements, car c'est ainsi qu'on augmentera la confiance du public, qui sera alors plus enclin à accepter les décisions de leurs représentants. Mesdames et Messieurs, je voudrais promouvoir ici le renforcement de comités parlementaires. Nous sommes tous conscients que ces comités se butent actuellement à certains obstacles, plus particulièrement dans les petits parlements, mais il ne fait aucun doute à mes yeux que les comités pourraient permettre aux parlements de mieux organiser leurs travaux et d'en déléguer certains efficacement afin de remplir le mandat que la population leur a confié.

Au cours des deux prochains jours, pendant les séances plénières où vous discuterez de mécanismes propres à créer des parlements dynamiques qui reflètent les lois et les mœurs de nos pays respectifs, je vous demande de vous rappeler du grand principe de l'Association parlementaire du Commonwealth : *créer une communauté parlementaire informée, capable d'approfondir l'engagement démocratique et d'encourager la coopération entre ses assemblées législatives.*

C'est en répondant à cet appel d'engagement démocratique, Mesdames et Messieurs, que nous servirons au mieux les personnes qui nous ont confié la responsabilité d'améliorer leur qualité de vie. Il y a tant à faire pour atteindre les objectifs de nos démocraties. Je vous invite tous à coopérer, à faire part de vos expériences et à étudier

le fonctionnement des autres parlements afin d'influencer vos propres procédures parlementaires de manière à constamment améliorer les mécanismes démocratiques.

Merci, Mesdames et Messieurs. Je vous souhaite des discussions intéressantes et fructueuses

Discours de Son Excellence Monsieur Timothy Hamel-Smith, Président par intérim de la République de Trinité-et-Tobago lors de l'ouverture de la 35^e Conférence régionale des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth, tenue au Hyatt Regency, à 9 h le lundi 26 juillet 2010

Merci, Monsieur le président Jason Elcock.

Honorable Kamla Persad-Bissessar, Première Ministre de la République de Trinité-et-Tobago, et Monsieur Gregory Bissessar,

Monsieur le juge en chef Ivor Archie, et M^{me} Archie,

Honorable Wade Mark, Président de la Chambre et président de la Conférence,

Distingués ministres du Cabinet,

Distingués membres du corps diplomatique,

Madame la sénatrice Lyndira Oudit, vice-présidente du Sénat,

Distingués membres de l'exécutif des Caraïbes, des Amériques et de la région de l'Atlantique,

Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,

Mesdames et Messieurs les membres des médias,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui et d'avoir été invité à prendre la parole devant un groupe aussi distingué de représentants régionaux.

La 35^e Conférence régionale de la Section trinitadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth se tient après que la force de nos démocraties eut été mise à l'épreuve par des élections nationales tenues récemment. Or, la force de la démocratie parlementaire dans notre région est grandement attribuable aux travaux de l'APC. Au fil des ans, l'APC a en effet contribué de bien des manières à créer une solide communauté parlementaire ici et dans d'autres régions, et à jeter des ponts entre les différents peuples. Les conférences de l'Association ont été utilisées avec brio pour atteindre ces objectifs.

J'applaudis les efforts déployés par l'APC pour que plus de femmes se joignent aux parlements. En effet, les parlements représentatifs gagnent plus facilement le respect des citoyens que ceux qui excluent certains groupes. La réunion annuelle de deux jours des Femmes parlementaires de la région, qui vient tout juste de se conclure, constitue un élément essentiel des efforts de modernisation de nos parlements. Je suis convaincu que vos délibérations mèneront à des recommandations qui, si elles sont

adoptées, feront de nos parlements des institutions plus invitantes et plus accessibles pour le grand public.

Je me joins à tous ceux qui ont félicité la région d'avoir choisi le thème « La modernisation des parlements des Caraïbes : forger notre identité ». La modernisation est un terme vaste qui englobe le concept de progrès et qui sous-entend l'adaptation aux nouveaux environnements. Je vous encourage donc tous à prendre conscience du nouvel environnement dans lequel vous pouvez parfois vous trouver et, malgré le peu de temps que vous avez, à vous concentrer sur les adaptations essentielles qui nous sont nécessaires à titre de parlementaires et donc de guides de la population.

Beaucoup reconnaîtront qu'il y a un mécontentement croissant à l'égard du comportement des parlementaires, ce qui a suscité, d'une législature à l'autre, de nombreuses critiques à l'endroit de la politique en général. Les citoyens sont convaincus que les parlementaires sont trop belliqueux et que cette approche les prive de débats intelligents.

De nos jours, plusieurs suivent les délibérations des parlementaires dans le confort de leur maison. Il est donc triste de constater qu'il arrive trop souvent qu'on leur présente surtout des chicanes politiques, alors que le public, qui est plus averti et éduqué, préférerait des débats de fond. Les parlementaires doivent toujours être conscients que le ton qu'ils donnent à leurs délibérations se reflétera au bout du compte dans la société. Vous avez donc l'énorme responsabilité de veiller à ce que vos paroles et vos actions demeurent dans les limites de la civilité.

Par conséquent, on observe qu'un nombre croissant de citoyens semblent se désintéresser des travaux des parlements. Ce qui est plus inquiétant encore, c'est que la population semble respecter de moins en moins le parlement. Il est particulièrement préoccupant de constater que ce sont surtout les jeunes qui considèrent que le parlement est inutile; nous devons régler ce problème si nous voulons regagner leur intérêt. Le temps est venu de changer la façon dont nous travaillons, et votre assurance devrait vous permettre de réfléchir à des moyens d'envisager les travaux parlementaires d'une manière plus pratique.

J'étais heureux d'entendre les commentaires de monsieur le Président à propos de l'utilité de vos délibérations pour améliorer l'efficacité des comités dans les petits parlements. Au cours de vos discussions sur cet instrument parlementaire essentiel et les autres moyens de garantir la responsabilisation et la transparence du gouvernement, vous vous pencherez sans doute sur les procédures et les structures qui permettront à nos parlements de mieux s'acquitter de leur rôle de surveillance, et ce, avec plus de professionnalisme.

Les parlementaires devraient faire de la surveillance l'une de leurs priorités. Pas seulement les membres de l'opposition, mais aussi les députés ministériels et les indépendants. L'examen des projets de loi, par exemple, devrait avoir pour but d'améliorer les lois étudiées par le parlement et non de bloquer leur étude dans le simple but de faire obstruction. Ce devoir de surveillance doit toutefois être compris et accepté de tous, des parlementaires eux-mêmes, évidemment, mais aussi du grand public.

Dans ce contexte, je suis heureux de noter que vous étudierez des manières d'améliorer l'accessibilité et le caractère interactif de votre parlement pour les citoyens, qui vivent dans un monde plus que jamais interconnecté. Nous nous trouvons sans doute à la traîne pour l'utilisation des technologies de communication modernes, ce qui explique que nous perdions le contact avec la population. De nos jours, il existe des technologies de communication intéressantes nous permettant de communiquer avec les citoyens et de les consulter, mais ces possibilités sont largement sous-exploitées. J'estime donc qu'il nous faut tirer profit de l'énorme potentiel des communications électroniques afin de développer la consultation interactive sur les politiques et les lois avant leur adoption finale. En fait, je considère que dans les chambres mêmes, l'utilisation des technologies aiderait grandement à améliorer le texte des projets de loi dont vous êtes saisis.

Vos discussions porteront sur un autre sujet important, soit les relations entre le parlement et le pouvoir exécutif. Notre région doit se pencher de toute urgence sur cette question. Les Principes de Latimer House, élaborés en 1998 et adoptés par plusieurs parlements dans le monde, constituent un bon point de départ pour ces discussions. Il est impératif que les parlementaires soient en mesure de s'acquitter de leurs fonctions législatives et constitutionnelles, sans entraves illégales et sans être gênés par une trop grande domination du pouvoir exécutif.

De plus, le Parlement jeunesse régional, tenu en marge de la Conférence et rassemblant des représentants de partout dans les Caraïbes, est un événement très prometteur. Les jeunes leaders de la région y discuteront des mesures que pourraient prendre les gouvernements des Caraïbes pour s'attaquer au problème de la criminalité chez les jeunes.

Plusieurs personnes participeront de nouveau au Parlement jeunesse, qui en est à sa septième édition. J'applaudis cette louable initiative qui vise à faire participer les jeunes à la politique, de même que les efforts que déploient de nombreux parlements de la région pour organiser chaque année ces parlements jeunesse.

Nous devons être conscients des conséquences graves qui surviendront à long terme si nous refusons d'étudier et de mettre en œuvre les réformes nécessaires. Nous devons préserver l'utilité des parlements et veiller à ce que les jeunes ne se désintéressent pas de la politique. Nous travaillons dans le domaine public : nous ne sommes pas à l'abri de l'évolution sociale.

En terminant, j'aimerais souhaiter la plus cordiale des bienvenues à nos visiteurs. Nous sommes heureux de vous accueillir et j'espère que votre séjour parmi nous sera fructueux.

J'ai maintenant l'honneur de déclarer ouverte la 35^e Conférence régionale des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth.

**Message de remerciement de l'honorable Lyndira Oudit,
vice-présidente du Sénat et coprésidente de la Section trinitadienne de l'APC**

Son Excellence Monsieur Timothy Hamel-Smith, président par intérim de la République de Trinité-et-Tobago; honorable Kamla Persad-Bissessar, députée et Première Ministre de Trinité-et-Tobago; Monsieur le juge en chef Ivor Archie; honorable Wade Mark, député et Président de la Chambre; distingués ministres du Cabinet; distingués membres du corps diplomatique; Mesdames et Messieurs les membres du Sénat et les membres de la Chambre des représentants; distingués membres de l'Assemblée législative de Tobago; Mesdames et Messieurs les représentants régionaux; honorable Dancia Penn, présidente de la Section régionale des Femmes parlementaires du Commonwealth; Mesdames et Messieurs les observateurs et les délégués; Madame la Secrétaire régionale; distingués invités, visiteurs et membres des médias; Mesdames et Messieurs, BONJOUR.

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de tout d'abord remercier Son Excellence Monsieur Timothy Hamel-Smith d'avoir donné le coup d'envoi à cette 35^e Conférence régionale des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth. Votre présence ici montre bien que vous vous intéressez toujours au parlement et aux rouages de notre démocratie.

Votre Excellence, nous apprécions énormément vos brillantes remarques sur les sujets qui seront discutés sous le thème « La modernisation des parlements des Caraïbes : forger notre identité ». Nous reconnaissons sans hésitation que la Conférence constitue pour les représentants ici présents une occasion en or d'influer de manière significative sur l'évolution de la démocratie dans notre région. Nous avons entendu ce matin votre appel à la réforme de nos méthodes de travail et je suis convaincue que vos paroles ont fait réfléchir les délégués et stimulé leur désir d'engager des discussions sérieuses et constructives. Je vous remercie.

Je souhaite également remercier le Président de la Chambre, l'honorable Wade Mark, qui a si chaleureusement accueilli nos invités et sincèrement encouragé les délégués. Il nous a montré que nous sommes confrontés à une évolution effrénée de la société moderne et qu'il nous est impossible de continuer sans songer à des réformes. Nous sommes maintenant bien conscients de la nécessité d'agir.

Je remercie toutes les autres personnes qui ont pris la parole de leurs discours inspirants. Votre engagement et votre dévouement contribuent à faire avancer la démocratie.

Au nom du comité exécutif de la Section trinitadienne de l'APC, je remercie les délégués de tous les pays de s'être déplacés jusqu'à Port of Spain pour venir discuter de sujets qui sont si pertinents à cette étape-ci de l'évolution de notre démocratie. Je suis convaincue que vos délibérations sur des questions d'intérêt commun nous permettront d'approfondir les valeurs démocratiques et de mieux nous comprendre au sein de la région.

Nous occuperons les prochains jours à étudier des façons de moderniser nos parlements. C'est ce que nous demande le public, qui exige une gouvernance responsable, transparente et coopérative. C'est ainsi que fonctionne le monde

d'aujourd'hui, un monde porté par la technologie et plus exigeant en ce qui a trait aux résultats et aux échéanciers.

Il est néanmoins important, alors que nous tentons *d'aller de l'avant*, de ne pas perdre de vue notre identité nationale et régionale. Chers amis, notre région occupe une place unique et distincte au sein du Commonwealth. De nombreux groupes ethniques, religieux et culturels y vivent en harmonie; la région est peut-être petite, mais nous sommes nombreux. Nous pouvons, tant individuellement que collectivement, montrer au reste du monde le vrai sens de la démocratie pacifique et des principes communs de la gouvernance durable.

Dans la même veine, j'aimerais aussi remercier l'honorable Dancia Penn, présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth. Ce groupe a pour mandat d'explorer des stratégies pour augmenter la présence des femmes dans les parlements et pour qu'on tienne compte de la problématique des femmes dans toutes les activités et les programmes de l'APC. Sous la présidence de l'honorable Dancia Penn, les Femmes parlementaires du Commonwealth se sont déjà rencontrées, et je suis convaincue qu'elles ont eu des séances de travail très productives et enrichissantes.

Tout le monde est content de la décision de relancer les rencontres du Parlement jeunesse régional qui a été prise l'an dernier lors de la Conférence tenue au Guyana. Nous avons hâte d'accueillir les jeunes participants de la région demain. Le maintien de la démocratie dans la région dépend de la participation des jeunes puisqu'ils représentent notre avenir.

Le spectacle de ce matin était rafraîchissant et charmant. Applaudissons ces jeunes qui ont si bien chanté et magnifiquement dansé pour nous (applaudissements).

Je m'en voudrais de ne pas souligner les efforts de ceux qui ont organisé la Conférence. À notre secrétaire régionale, je dis merci pour vos conseils. Je veux en particulier applaudir et remercier la coordonnatrice de la Conférence, Madame Lynette Joseph-Guevara, ainsi que son équipe dévouée formée d'employés du secrétariat régional et du Parlement de Trinité-et-Tobago. Merci de votre excellent travail.

Comme vous le savez peut-être, des élections municipales ont lieu aujourd'hui à Trinité-et-Tobago. Nous sommes extrêmement heureux que tant de monde ait pris le temps de se joindre à nous pour la cérémonie d'ouverture de ce matin. Nous remercions tous les dignitaires, parlementaires et représentants des médias présents aujourd'hui.

Encore une fois, j'encourage tous les délégués et observateurs à profiter au maximum des discussions qui seront tenues au cours des prochains jours. J'espère sincèrement que cette Conférence aboutira à des changements significatifs dans nos parlements respectifs. Je vous souhaite une conférence des plus fructueuses.

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS FORMULÉES LORS DE LA 35^e CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Première séance : Le Parlement, un organisme indépendant

- Il faut mettre en place des freins et contrepoids au sein du système de Westminster puisque la « séparation des pouvoirs » n'est peut-être pas une réalité.
- Les parlements doivent être indépendants pour pouvoir fonctionner sans entraves.
- La modernisation des parlements des Caraïbes ne peut être accomplie sans l'indépendance des gouvernements de la région.
- Les parlements devraient ainsi chercher à atteindre l'indépendance administrative, l'indépendance institutionnelle et politique, et l'indépendance financière.
- Un parlement faible, servile et fragile constitue une menace pour la démocratie.

Deuxième séance : L'amélioration de nos démocraties par une réforme constitutionnelle

- Les parlements évoluent et une réforme constitutionnelle devient incontournable.
- Une réforme constitutionnelle devrait forcer le gouvernement à rendre des comptes, ce qui favoriserait une bonne gouvernance.
- Les mandats à durée déterminée et les référendums devraient être considérés comme des éléments cruciaux de la réforme constitutionnelle.
- Le processus électoral devrait également être visé par la réforme étant donné le nombre d'affaires portées devant les tribunaux.
- Le système électoral doit être adapté aux caractéristiques de chaque région.

Troisième séance : Améliorer l'accessibilité des parlements

- Permettre aux citoyens d'interagir avec les parlementaires grâce à la technologie (sites Web, télévision et radio) et aux forums pour les jeunes, comme le Parlement jeunesse.
- Informer la population par l'entremise des écoles, des concours et des médias.

Quatrième séance : Paver la voie au leadership innovateur

- L'innovation est nécessaire puisqu'elle est le moteur de toute expérience et qu'elle provoque le changement.

- Il faut innover pour améliorer la qualité des débats, changer le rôle des partis politiques, favoriser l'utilisation de la technologie, défendre les principes démocratiques et accroître le rôle des citoyens.
- Il faut fournir aux parlementaires des chercheurs attirés.
- Il faut modifier les règlements des chambres pour éliminer certains des obstacles auxquels se heurtent les présidents.

Cinquième séance : Des mesures efficaces pour assurer la reddition de comptes

- Il faut établir des systèmes pour lutter contre la corruption et promouvoir l'honnêteté.
- Il faut adopter des lois pour renforcer le commissariat à l'intégrité.
- Il faut combler les lacunes du modèle de Westminster pour régler les problèmes liés à l'honnêteté, à la reddition de comptes et à la transparence.

Sixième séance : Les parlements de la région peuvent-ils contribuer à régler notre problème de criminalité et de violence chez les jeunes?

- Revoir le système d'éducation.
- Établir des programmes au moyen de lois adaptées aux jeunes.
- Les parlementaires doivent donner l'exemple par leur comportement.
- Les parlementaires devraient s'intéresser de près aux dossiers des jeunes.
- Il faut aussi étudier le rôle que joue la famille dans la criminalité et la violence.
- Il faut revoir le droit du travail.
- L'adoption d'une loi antigang peut également constituer une solution.

Septième séance : L'optimisation des comités

- Comme les parlements démocratiques dépendent des comités, il faut les moderniser pour répondre aux besoins de la région.
- Prévoir des prolongations de mandat.
- La présence aux réunions des comités devrait être obligatoire.
- Il faut se pencher sur l'état des établissements de recherche.

Respectueusement soumis,

M. Russ Hiebert, député
Président pour M. Joe Preston,
député
Section canadienne de
l'Association parlementaire du
Commonwealth (APC)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
ACTIVITÉ	35 ^e Conférence régionale des Caraïbes, des Amériques et de l'Atlantique de l'Association parlementaire du Commonwealth
DESTINATION	Port of Spain, Trinité-et-Tobago
DATES	Du 23 au 31 juillet 2010
DÉLÉGATION	
SÉNAT	-
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Joe Preston, député
PERSONNEL	-
TRANSPORT	1 936,03\$
HÉBERGEMENT	0,00\$
HOSPITALITÉ	0,00\$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	196,50\$
CADEAUX OFFICIELS	0,00\$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0,00\$
TOTAL	2 132,53\$